



Compte-rendu des Comités de quartier (mai 2022)

Toutes les réponses ne peuvent pas être apportées aux questions posées lors des Comités de quartier. Elles sont notées et les binômes d'animation feront leur maximum pour donner les éléments de réponses lors des Comités de Quartier suivants.

Dates, horaires et lieux :

Q1 (secteur Centre) : le 16/05/22 à 19h, salle du temps libre

Q2 (secteurs Cazalas, Hillès, Monplaisir) : le 11/05/22 à 19h, salle du temps libre

Q3 (secteurs Carreli, Mirail) : le 09/05/22 à 19h, salle du temps libre

Q4 (secteurs Bindines, Ribosi, Lengel, Castelnouvel) : le 16/05/22 à 19h, salle des pins verts

Q5 (secteurs Gachots, Cruchen, Pins verts) : le 02/05/22 à 19h, salle des pins verts

Q6 (secteurs Courbet, Pyroutet) : le 02/05/22 à 19h, salle du temps libre

Nombre de participants :

Q1 : 15 personnes

Q2 : 20 personnes

Q3 : 17 personnes

Q4 : 27 personnes

Q5 : environ 20 personnes

Q6 : 27 personnes

Binômes d'animation :

Q1 : M. Perrin (élue) et F. Parra (habitante référente)

Q2 : L. Linguet (élu) et S. Burduche (habitant référent)

Q3 : S. Bessette-Asso (élu) et F. Lamouroux (habitant référent)

Q4 : C. Lamothe (élue) et T. Simon (habitant référent)

Q5 : JP. Duplantier-Dauriac (élu) et E. Nusset (habitante référente)

Q6 : D. Dal Pra (élu) et N. Arion (habitante référente)

Rédaction du compte-rendu : architecture in vivo



Introduction – Présentation des Comités de quartier

Dans le cadre d'un travail opéré autour de l'implication citoyenne à Léguevin, la Municipalité vous propose, depuis 2022, des « nouveaux » Comités de quartier, avec un format interactif, convivial et constructif.

Les premiers « nouveaux » Comités de quartier se sont déroulés au mois de mai 2022, en voici le compte-rendu, synthétisant les échanges et les apports de l'ensemble des 6 quartiers léguevinois.

Les Comités de quartier de Léguevin constituent une instance de travail collectif, de réflexion et de concertation entre les habitants et les élus. Il existe au total 6 Comités de quartier, chacun d'entre eux étant animé par un binôme composé d'un élu et d'un habitant.

Les rencontres organisées par les Comités de quartier sont ouvertes à tous les habitants de Léguevin souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier. Le travail opéré sert à l'amélioration de la vie des quartiers (aménagement, événements, cadre de vie...), en faveur de l'intérêt collectif.

Les Comités de quartier font partie du CO-LEG', qui regroupe l'ensemble des actions d'implication citoyenne mises en place par la Mairie et portées par plusieurs instances. Les Comités de quartier sont ainsi l'instance territoriale de proximité.

Au travers du CO-LEG', la Municipalité vous invite, Léguevinoises et Léguevinois, à vous impliquer dans la vie de notre commune, à vous exprimer librement en faveur de l'intérêt collectif et à prendre part aux projets de Léguevin.

Plus d'informations sont disponibles dans l'onglet « CO-LEG' » du site internet de la ville.

I – Rappel du déroulé et des objectifs de la rencontre

Accueil convivial des participants et introduction (présentation des Comités de quartier, etc.)

> *Objectifs : se rencontrer, cadrer la séance de travail.*

Atelier « vision partagée de notre quartier » au cours duquel les participants ont collectivement énoncé et priorisé leurs besoins, envies, attentes pour leur quartier. Les idées priorisées ont ensuite fait l'objet de groupes de travail dont le but était de remplir des fiches-actions (objectifs, moyens, actions) pour les opérationnaliser.

> *Objectifs : récolter les besoins, envies, idées des habitants pour leur quartier et fédérer autour d'une vision co-construite.*



Echanges ouverts entre élus et habitants : questions-réponses sur les questions et préoccupations des habitants sur leur quartier.

> *Objectifs* : permettre une expression libre sur des sujets variés et répondre aux questions des habitants concernant leur quartier.

Synthèse et conclusion, suivies d'un apéritif partagé.

> *Objectifs* : s'informer sur la suite, faire du lien.

II – Synthèse des apports de l'atelier « vision partagée de notre quartier »

Dans un premier temps, les habitants ont été invités à prioriser trois thématiques pour améliorer la vie de leur quartier.

Les trois thématiques de travail priorisées pour chaque quartier :

- Q1 : Civisme et respect / Sécurité et mobilité / Un quartier agréable, mieux vivre ensemble
- Q2 : Vie de quartier / Sécurité routière / Terrains de rugby
- Q3 : Circulation et sécurité routière / Incivilités / Entretien des voiries et espaces verts
- Q4 : Aménagements pour la commune / Sécurité routière / Social et insécurités
- Q5 : Pistes cyclables et mobilités / Repas de quartier / Espaces verts
- Q6 : Sécurité routière / Pistes cyclables et mobilités / Espaces verts

Nous pouvons observer que la plupart des thématiques priorisées sont transversales aux six quartiers de Léguevin :

- La sécurité routière et la mobilité,
- La convivialité et le civisme
- Les aménagements et l'entretien dans les espaces publics.

Ensuite, les habitants ont priorisé puis développé des actions à mettre en place pour répondre à des objectifs en fonction des thématiques. Les actions évoquées sont synthétisées ci-dessous, vous pouvez par ailleurs retrouver le détail des apports en annexe de ce document.

Synthèse des actions priorisées pour chaque quartier :

Q1 : Réduire les nuisances sonores liées à la circulation en centre-ville :

- En installant des dispositifs de limitation de vitesse (feux tricolores à déclenchement automatique, radars)
- En limitant la circulation (modification des sens de circulation)



- En rappelant à l'ordre les services intervenant tôt dans l'espace public (ex : éboueurs)

Q2 :

- Sécuriser le passage piéton et cycles sur la N124 entre le chemin de Cazalas et l'avenue d'Armagnac (marquage au sol, radar pédagogique)
- Créer un city stade ou un autre terrain de loisirs afin de développer les zones de loisirs
- Favoriser la convivialité par l'organisation de manifestations ainsi qu'une meilleure gestion des déchets et propreté animale

Q3 :

- Faire respecter la limitation de vitesse sur l'avenue de la Gare (chicanes, rétrécissement de la chaussée, panneaux de limitation)
- Réduire les incivilités en impliquant d'avantage la police municipale, en signalant plus facilement les incivilités et nuisances (application mobile, courrier à M. le Maire)
- Refaire les trottoirs et la chaussée de la rue du Paradis dans l'optique d'embellir un vieux quartier de la commune

Q4 :

- Sécuriser la route de Toulouse pour favoriser l'usage des cycles et piétons : abaissement de la limitation de vitesse, radars, ralentisseurs
- Améliorer les transports en commun : se connecter à la ligne 32 de Tisséo, agir sur les heures de passage et la communication du Legobus, mettre en place un bus assurant une liaison directe entre Léguevin et Colomiers
- Favoriser la convivialité (ex : repas de voisins) et l'entraide (ex : dispositif « voisins vigilants ») dans le quartier

Q5 :

- Améliorer les pistes cyclables grâce à une interconnexion réfléchie et au maintien de l'éclairage de la piste cyclage Gresigne/collège (détecteur de présence)
- Sécuriser le croisement (signalétique) et la fréquentation (caméras) de l'école des Gachots
- Organiser une rencontre conviviale entre habitants du quartier pour redéfinir les règles du « bien vivre ensemble » et créer du lien social grâce à des jardins partagés (entre le collège et Madeleine Bres)

Q6 :



- Limiter la vitesse de circulation, notamment avec l'étude d'un rond-point au niveau du croisement rue de Haumont et route de St Lys
- Développer les pistes cyclables avec la création d'une piste pour se rendre jusqu'à l'aire de covoiturage des Pyrtoutets
- Mettre en place des bennes déchets verts avec une rotation entre les différents quartiers

De manière transversale, la mobilité est mise au centre des actions souhaitées (sécuriser et améliorer l'usage des cycles et piétons, faire respecter les limitations de vitesse) et la priorité est aussi donnée à la convivialité, qui doit être favorisée (gestion des incivilités et nuisances, organisation de manifestations et temps de rencontre ou de loisirs).

III – Synthèse des échanges libres (questions/réponses)

Dans chaque quartier, les habitants ont pu poser des questions et s'exprimer librement auprès de l' élu référent du Comité de quartier.

Les échanges ont été riches et les élus ont apporté de premières réponses, les services de la ville en seront notifiés. Les questions qui n'en ont pas trouvées seront étudiées par les élus pour un retour lors des prochains Comités de quartier.

Les paragraphes ci-dessous synthétisent les thématiques récurrentes de ces échanges libres, vous pouvez par ailleurs retrouver le détail des apports en annexe de ce document.

- Q1 : de nombreux échanges ont eu lieu, les thématiques des questions les plus récurrentes ont concerné le stationnement et les mobilités, mais aussi comment trouver les informations et/ou les interlocuteurs de la Mairie.
- Q2 : les échanges ont principalement concerné le nettoyage et l'entretien des espaces verts et aménagements publics, la réparation d'un pont cassé, l'aménagement des voiries et l'installation de racks à vélo.
- Q3 : la gestion des déchets verts et déchets ménagers a fait l'objet de nombreux questionnements et échanges, tout comme le dispositif d'extinction lumineuse. La question des mobilités a également été abordée.
- Q4 : trois sujets ont été abordés : le ramassage des déchets verts et la réduction des déchets, le développement de lotissements à proximité de Castelnouvel et l'extinction lumineuse.
- Q5 : la plupart des échanges se sont centrés autour des mobilités (transports en commun, la sécurisation et la limitation de vitesse des voies de circulation automobile, l'état de la voirie). La gestion des déchets verts et la création d'un centre médical ont également été abordées.



- Q6 : la gestion des déchets verts a constitué le centre du débat.

Ici aussi, nous pouvons voir que, de manière transversale, les échanges libres ont eu des thématiques communes, comme la gestion des déchets verts, l'extinction lumineuse et les mobilités.

Conclusion : commentaire de Sylvain Bessette, élu référent des Comités de Quartier

Je tenais à remercier tous les Léguevinois et toutes les Léguevinoises pour leur participation et pour la richesse des échanges que nous avons eu ensemble. Il semble que le nouveau format ait plu à la plupart des participants, qui ont joué le jeu dans une ambiance conviviale. J'espère que nous continuerons dans cette lancée pour construire le Léguevin de demain.

Les comités de quartier reviendront à la rentrée 2022, pour l'instant prévus en octobre. Les dates seront diffusées sur les supports de communication de la ville (site web, réseaux sociaux, etc.)

Merci à toutes et à tous pour votre participation et à bientôt !